



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)

13-17 octobre 2019



Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

12 septembre 2019

Audition d'experts

Stratégies parlementaires pour renforcer la paix et la sécurité face aux menaces et aux conflits résultant des catastrophes liées au climat et à leurs conséquences

Mercredi 16 octobre 2019 (11 h 00 – 13 h 00)
Amphithéâtre (rez-de-chaussée), Bâtiment B, Centre Sava

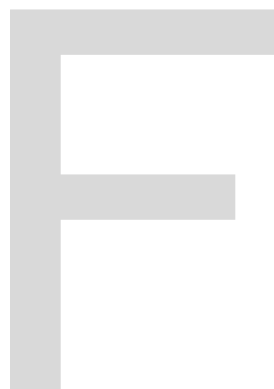
Note d'orientation

Contexte

Ces dernières décennies, plusieurs phénomènes ont été identifiés comme étant à l'origine de conflits, notamment la sécheresse, la désertification, les inondations, les tempêtes, la dégradation des sols, les pénuries d'eau, la pollution et la déforestation. À l'avenir, ces phénomènes devraient être exacerbés par les changements climatiques et les catastrophes liées au climat, entraînant une pression croissante sur les écosystèmes, l'insécurité alimentaire et hydrique, ainsi que des déplacements de population. Une telle situation constituerait alors un risque accru d'instabilité politique et de conflits violents, lesquels poseraient une menace directe à la sécurité nationale, régionale et mondiale et pourraient paralyser le développement pendant des décennies.

Les deux tiers de la population mondiale vivent dans des pays à haut risque d'instabilité du fait des changements climatiques. Bon nombre des pays parmi les plus susceptibles d'être touchés par les changements climatiques sont également frappés, ou menacés, par des conflits violents. Et les plus pauvres sont les plus durement touchés.

En tant que problème mondial, les changements climatiques demeurent le plus souvent appréhendés par le prisme du développement et de l'environnement. Or, l'angle de la sécurité – ou de la prévention et du maintien de la paix – devrait être davantage pris en compte et faire partie intégrante du discours sur les changements climatiques. Si l'on veut véritablement relever les défis liés au risque climatique, il convient d'adopter une approche globale en ce qui concerne la sécurité de l'État et des citoyens. Cette approche doit comprendre à la fois des mesures politiques, humanitaires et sécuritaires à court terme, et des solutions à long terme en matière de développement économique et de gouvernance. Les organisations, entreprises, agents de l'État et organismes publics doivent mettre en place un cadre institutionnel approprié et aussi renforcer la sensibilisation, la préparation et la résilience face au risque climatique.



#IPU141

Lors de cette audition, les questions suivantes seront abordées :

- Quels risques et défis les changements climatiques et les catastrophes y afférentes font-ils peser sur la paix et la sécurité ?
- Comment améliorer les connaissances pour pouvoir identifier les lacunes dans le droit international et les législations nationales, traiter les problèmes d'adaptation aux changements climatiques et de sécurité liés au climat et élaborer des politiques par le dialogue ?
- Quelles mesures les parlements peuvent-ils prendre pour développer des approches et outils pertinents et améliorer le cadre institutionnel de manière à traiter les questions de sécurité liées au climat ?

Résultats attendus

L'audition sera l'occasion pour les membres de la Commission d'échanger avec des spécialistes de ces questions afin de mieux comprendre les liens entre changements climatiques, paix et sécurité, mais aussi entre réduction des risques de catastrophe, aide humanitaire et développement. L'objectif est de fournir à la Commission une base qui sera le point de départ d'une réflexion sur le lien entre le climat et la sécurité afin de définir un ensemble d'étapes, de mesures et d'engagements pratiques permettant aux parlements de contribuer au débat sur le climat et la sécurité.

L'audition sera également l'occasion de mettre en lumière les méthodes et bonnes pratiques employées dans les pays pour relever les défis liés à la problématique "climat et sécurité". Les conclusions de l'audition et les contributions individuelles des Parlements membres fourniront aux co-rapporteurs des premières informations sur la manière dont les Membres de l'UIP abordent ces questions. Ces renseignements serviront de base pour la rédaction du projet de résolution et du mémoire explicatif par les co-rapporteurs.

Déroulement de l'audition

L'audition prendra la forme d'un débat entre parlementaires et experts. Les intervenants commenceront par quelques observations liminaires, puis la parole sera donnée aux participants pour un échange de vues et de questions/réponses.